



## Document d'informations clés

### Objectif

Vous trouverez dans ce document des informations clés sur ce produit d'investissement. Celui-ci n'est pas un document marketing. Ces informations prescrites par la loi vous aident à comprendre la nature, les risques, les frais, les gains et les pertes éventuels de ce produit et à le comparer à d'autres produits.

### Produit

**Nom du Produit:** Options de couverture pour votre Plan d'options sur actions BestOf

ISIN: pas d'application

Développeur: CBC Banque SA

Données de contact: CBC Banque, [www.cbc.be](http://www.cbc.be) – pour plus d'informations appelez le 081 80 18 80.

Vous pouvez également poser votre question via CBC Live : [Une question? Contactez CBC Live - CBC Banque et Assurance](#)

Autorité compétente: Autorité des Services et Marchés financiers (FSMA)

Date de production du Document Informations clés: 27/04/2023

**Avertissement:** Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

## De quel type de produit s'agit-il?

### Type

Les Options de couverture pour votre Plan d'options sur actions sont des options sur actions sur un indice de droit Belge.

### Durée

Les Options de couverture sont émises le 25/05/2023 et ont une échéance de 10 ans se terminant le 24/05/2033.

### Objectifs

L'employeur qui initie un Plan d'options sur actions BestOf émet des options sur actions sur des actions d'un fonds et offre ces options sur actions à ses employés gratuitement dans le cadre d'une diversification du paquet de rémunération.

Les Options sur actions BestOf donnent le droit, pendant leur durée de dix ans, d'acheter des actions du fonds sous-jacent au Prix d'exercice. Les options sur actions peuvent également être clôturées, vis-à-vis de l'employeur, durant la période d'exercice, après une période de blocage d'un an à compter de la Date d'émission du Plan d'options sur actions BestOf.

En émettant ces Options sur actions BestOf, l'employeur assume l'obligation de fournir les actions sous-jacentes au prix d'exercice en cas d'exercice, et il se peut que ce prix soit inférieur à sa valeur de marché. L'employeur court ainsi le risque de réaliser des moins-values. Pour éviter cela, l'employeur se couvre en achetant des Options de couverture auprès CBC Banque SA. Ces Options de couverture sont émises sur un Indice qui présente un important degré de correspondance avec le fonds sur lequel les Options sur actions BestOf sont émises, bien que les deux actifs sous-jacents ne soient pas identiques.

La valeur des Options de couverture dépend, en premier lieu, de la valeur de l'actif sous-jacent. L'actif sous-jacent n'offre pas de rendement garanti et sa valeur peut fortement fluctuer. Il convient également de tenir compte d'un effet de levier, aussi bien en cas de hausse que de baisse de l'actif sous-jacent. Ainsi, en cas de hausse/baisse de la valeur de l'actif sous-jacent, la valeur des Options de couverture augmentera/diminuera respectivement relativement plus.

En outre, la valeur des Options de couverture est également influencée par d'autres paramètres, comme la volatilité des marchés, les variations des taux d'intérêt, les dividendes, la durée et le Prix d'exercice des Options de couverture.

Les Options de couverture ne sont pas exerçables. Il est par contre possible de les clôturer vis-à-vis CBC Banque SA durant la

période d'exercice.

Si les Options de couverture ne sont pas clôturées avant leur échéance, elles seront exercées automatiquement à l'échéance finale et seront réglées en espèces.

La Clôture interviendra au prix fixé par CBC Banque SA, qui agira en qualité de contrepartie.

L'Option sur actions BestOf et l'Option de couverture comportent un Avantage certain. Cet avantage certain est égal au montant de l'impôt payé effectivement et que l'employé est tenu de payer par Option sur actions BestOf.

### Données relatives aux produits:

Actif sous-jacent	Solactive Developed World ETF Select Index ISIN DE000SLOBT26  Le sous-jacent est constitué de 3 ETF qui suivent tous le même indice mondial. Cet indice mondial est constitué d'actions de pays développés du monde entier. Toutes les informations concernant l'indice sont disponibles à l'adresse suivante <a href="https://www.solactive.com/indices/?se=1&amp;index=DE000SLOBT26">https://www.solactive.com/indices/?se=1&amp;index=DE000SLOBT26</a>
Prix d'exercice	Le prix d'exercice sera calculé à la date d'émission sur la base de la valeur de l'actif sous-jacent à cette date. Le prix d'exercice sera mis à disposition ce même jour dans l'outil en ligne de l'Esop où l'employeur pourra le consulter.
Fraction d'action	La fraction sera calculée à la date d'émission sur la base de la valeur de l'actif sous-jacent à cette date.  Cette fraction sera mise à disposition ce même jour dans l'outil en ligne de l'Esop où l'employeur pourra le consulter.
Valeur de l'Option de couverture à la Date d'émission	10,00 EUR
Date d'émission	25/05/2023
Période d'offre	De 04/05/2023 à 18/05/2023
Échéance finale	24/05/2033
Possibilité de clôture et d'exercice	Les Options de couverture sont clôturées au plus tôt un an après la Date d'émission et ce, en même temps et automatiquement, dès qu'une Option sur actions BestOf est clôturée par un employé bénéficiaire. En cas de refus d'une Option sur actions BestOf par l'employé bénéficiaire, l'employeur peut clôturer plus tôt et en toute indépendance les Options de couverture achetées correspondantes.
Avantage certain par Option de couverture	53,5% de 23% de Prix d'exercice x Fraction d'action

CBC Banque SA (Développeur) ne peut clôturer le PRIIP de manière unilatérale.

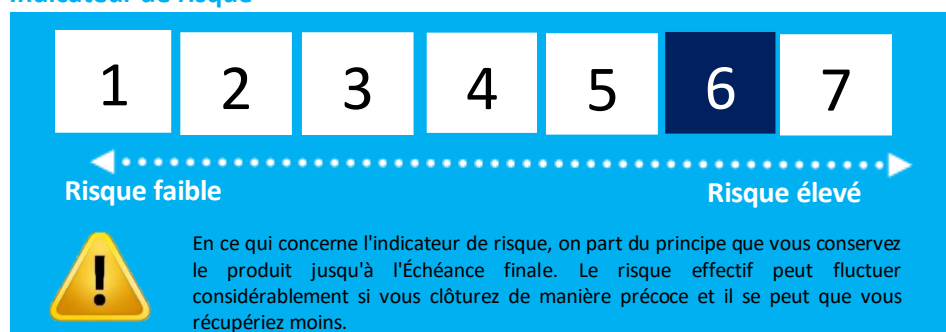
### Investisseur retail auquel le PRIIP\* s'adresse

Cet instrument financier complexe s'adresse aux personnes disposant d'une expérience suffisante pour comprendre les caractéristiques du produit présenté et qui disposent des connaissances suffisantes pour pouvoir évaluer, en fonction de leur propre situation financière, les avantages et les risques liés à un investissement dans un tel instrument complexe, et qui sont notamment familiarisées avec les options sur actions. CBC Banque SA offre ce produit à l'employeur retail/client MiFID de sa clientèle corporate qui l'utilise à des fins d'avantages pour ses employés.

(\*packaged retail and insurance-based investment product)

## Quels sont les risques et que puis-je en obtenir en retour?

### Indicateur de risque



Cet indicateur de risque global est un critère relatif au niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. Il exprime les probabilités, pour l'investisseur, d'enregistrer des pertes sur le produit par suite des évolutions du marché ou d'une indisponibilité des fonds nécessaires au paiement. Nous avons répertorié ce produit dans la classe 6, soit la catégorie de risque élevée.

Ce produit n'étant pas protégé contre les performances futures du marché, vous pouvez perdre votre investissement en partie.

Vous pourriez perdre la totalité de votre mise si nous ne pouvons pas vous payer ce qui vous est dû.

## Scénarios de performance

Les évolutions futures du marché ne peuvent être prédites avec précision. Les scénarios présentés ne donnent qu'une idée du rendement potentiel sur la base de chiffres récents. Le rendement effectif peut être inférieur.

Investissement 10.000 EUR		1 an	5 ans	10 ans (Échéance finale)
Scénarios				
Scénario de stress	<b>Ce que vous pouvez récupérer après les frais</b>	EUR 2.514,62	EUR 2.146,20	EUR 2.472,66
	Rendement moyen par an	-74,70 %	-15,70 %	-7,53 %
Scénario défavorable	<b>Ce que vous pouvez récupérer après les frais</b>	EUR 5.712,33	EUR 5.235,76	EUR 4.899,04
	Rendement moyen par an	-42,79 %	-9,52 %	-5,10 %
Scénario modéré	<b>Ce que vous pouvez récupérer après les frais</b>	EUR 8.652,23	EUR 14.935,52	EUR 28.313,77
	Rendement moyen par an	-13,45 %	9,87 %	18,32 %
Scénario favorable	<b>Ce que vous pouvez récupérer après les frais</b>	EUR 12.380,68	EUR 30.314,63	EUR 73.102,74
	Rendement moyen par an	23,76 %	40,61 %	63,11 %

Ce tableau vous montre l'argent que vous pourriez récupérer au cours des dix prochaines années, dans différents scénarios, si vous investissez 10.000 EUR. Les scénarios présentés illustrent le rendement potentiel de votre investissement. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits.

Les scénarios présentés sont une estimation des performances futures sur la base des données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement, et ne donnent pas une indication exacte. Le montant que vous recevez dépend des performances du marché et de la durée pendant laquelle vous détenez le produit.

Le scénario de stress montre ce que vous pourriez récupérer dans des conditions de marché extrêmes, et ne tient pas compte de la situation dans laquelle nous ne sommes pas en mesure de vous payer.

Les montants indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais peuvent ne pas inclure tous les coûts que vous payez à votre conseiller ou distributeur.

Les montants ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, ce qui peut également avoir une incidence sur le montant que vous récupérez.

## Que se passe-t-il si CBC Banque SA ne peut pas payer?

Le remboursement dépend de la solvabilité de CBC Banque SA. Si CBC Banque SA ne dispose pas de suffisamment de ressources pour respecter son obligation de paiement au titre de ce produit, comme en cas de faillite, vous pouvez perdre la totalité de votre mise. Le produit n'est pas couvert par un quelconque régime de garantie de dépôt ou par une autre forme de garantie.

## Quels sont les frais?

La baisse de rendement montre l'effet qu'a le total des frais que vous êtes tenu de payer sur le rendement potentiel de votre investissement. Le total des frais comprend des frais uniques, fixes et occasionnels.

Les montants présentés ici sont les frais cumulatifs du produit pour trois périodes de détention différentes. Les sanctions potentielles pour sortie anticipée sont incluses. Les montants sont basés sur l'hypothèse que vous investissez 10.000 EUR. Les chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

## Frais au fil du temps

La personne qui vous vend ce produit ou qui vous prodigue des conseils sur ce produit, peut vous porter en compte d'autres frais. Dans ce cas, cette personne vous donne des informations sur ces frais et vous montre quel effet tous les frais auront sur votre investissement au fil du temps.

Investissement 10.000 EUR Scénarios	Si vous clôturez l'option après un an	Si vous clôturez l'option après cinq ans	Si vous clôturez l'option après dix ans (à l'échéance finale)
Frais totaux	EUR 500,00	EUR 500,00	EUR 500,00
L'impact sur le rendement (RIY) par an	5,00%	1,00%	0,50%

## Composition des frais

Le tableau ci-dessous indique ce qui suit:

- l'impact que les différents types de frais ont chaque année sur le rendement potentiel de votre investissement à la fin de la période de détention recommandée;
- la signification des différentes catégories de frais.

### Ce tableau montre l'impact sur le rendement chaque année

Frais uniques	Commission couverture	0,50%	L'impact des frais déjà intégrés dans le prix.
	Frais de sortie	0,00%	L'impact des frais de sortie lorsque votre investissement arrive à échéance.
Frais courants	Frais de transactions sur portefeuille	0,00%	L'impact des frais des investissements sous-jacents que nous engageons en achetant ou en vendant le produit.
	Autres frais courants	0,00%	L'impact des frais que nous prélevons chaque année pour la gestion de vos investissements.
Frais accessoires	Commissions de performance	0,00%	L'impact de la commission de performance. Nous prélevons ces frais de votre investissement si la performance du produit dépasse celle de son indice de référence.
	Carried interests	0,00%	L'impact des carried interests.

## Combien de temps dois-je le détenir et puis-je en retirer de l'argent plus tôt?

### Période de détention recommandée: Un an correspond à la fin de la période de blocage du produit.

Si les Options de couverture sont clôturées durant la période d'exercice, la clôture s'effectuera à un prix qui sera fixé par CBC Banque SA, CBC Banque SA intervenant alors comme contrepartie. CBC Banque SA s'engage à accepter systématiquement la Clôture des Options de couverture et à payer la Prime de clôture parallèlement aux clôtures des Options sur actions BestOf.

## Comment puis-je introduire une plainte?

Votre intermédiaire est le premier point de contact pour vos plaintes. Si vous ne parvenez pas à un accord, vous pouvez contacter [klachten@kbc.be](mailto:klachten@kbc.be), Tél. 016/43 25 94, Brusselsesteenweg 100 3000 Leuven, ou [gestiondesplaintes@cbc.be](mailto:gestiondesplaintes@cbc.be), Tél. 081 803 163, Avenue Albert I, 60 5000 Namur ou [info@ombudsman-insurance.be](mailto:info@ombudsman-insurance.be) Tél. 02 545 77 70, Porte Nord II, Boulevard du Roi Albert II-laan 8 bus 2 1000 Bruxelles. Vous trouverez la procédure complète de traitement des plaintes sur [www.kbc.be](http://www.kbc.be) ou [www.cbc.be](http://www.cbc.be). Toutefois, vous conservez toujours le droit d'engager une procédure judiciaire.

## Autres informations utiles

Les investisseurs qui souhaitent des informations détaillées sur les facteurs de risque et les restrictions de vente sont tenus de lire attentivement le document suivant: 'Formes d'investissement, points forts et points faibles', disponible sur le site Internet de KBC sous 'documentation investissement' et le prospectus de base concernant the KBC Bank and CBC Banque Warrants and Hedging Options Programme en vigueur complété des Final Terms. Ces documents sont disponibles dans votre agence KBC et sur [KBC Bank and CBC Banque Warrants and Hedging Options Programme](#) .